



CITY-ZEN OCÉAN

AUTO – MOTO – CYCLO - PERMIS 1€

ocean@autoecole64.fr / www.auto-ecole-anglet.com

06.14.57.48.79

05.59.63.92.90

<https://www.facebook.com/autoecoleoceananglet>

Agrément E050640868

Siret 824442180 RCS Bayonne

COURS DE CODE ET PERMANENCES

62 Av de Montbrun

Lundi, Mercredi et Vendredi de 15h à 19h

Samedi de 11h à 12h

9 Av Prince de Galles(Larochefoucault)

Lundi de 16h à 19h

Mardi et Jeudi de 15h à 19h

FORMATION 125 (7h)

Décret n°2010-1390

Toute personne qui ne peut justifier d'une expérience de conduite d'un scooter 125 ou tricycle à moteur L5 °, sur les 5 dernières années (relevé d'information assurance), devra suivre une formation de 7 heures dans une Moto-École agréé.

Le passage à 7 heures, pour tous, permettra ainsi d'acquérir de manière plus satisfaisante les compétences indispensables à la conduite d'un **scooter de 125 cm³** ou d'un **tricycle à moteur**. Notamment, il est nécessaire d'accorder de l'importance à des notions telles que l'attention visuelle plus soutenue, le contrôle de l'équilibre, les techniques d'inclinaison du véhicule, le contrôle des trajectoires notamment dans un virage, la maîtrise du freinage en particulier en situation d'urgence, la compréhension des risques spécifiques,...

Le CISR décide donc de rendre obligatoire une formation pour les détenteurs d'un permis B, antérieur à 2007, qui feront assurer pour la première fois un scooter 125cm³ ou un tricycle à moteur.

Groupe

220€ (promo165€)

Individuel

325€

Votre fidélité récompensée ! tarif préférentiel sur les autres formations

Pièces à fournir

- 1 Photocopie recto/verso du permis de conduire
- 1 Photos d'identité
- Paiement de la formation

Votre équipement

- Un casque homologué à la bonne taille
- Un blouson solide + gant de moto
- Des chaussures montantes qui protègent la cheville
- (Location de l'équipement possible, casque 20€, gants 5€)

Conformément aux dispositions du code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par Ecole de conduite Océan. Le médiateur « droit de la consommation » ainsi proposé est MEDICYS. Ce dispositif peut être joint, par voie électronique : WWW.medecys.fr, par voie postale MEDICYS_ centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice-73 boulevard de clichy-75009 Paris



Le Réseau City'Zen vous propose

• 85 agences en France

